érudit
www.erudit.org

« Le rêve de Diane et les projets d'Albertine »

Pierre Jean

Nouvelles pratiques sociales, vol. 10, n° 1, 1997, p. 181-189.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/301395ar

DOI: 10.7202/301395ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. *Érudit* offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Document téléchargé le 16 novembre 2015 08:11

Le rêve de Diane et les projets d'Albertine

Pierre JEAN
Étudiant à la maîtrise en intervention sociale
Université du Québec à Montréal

Compte rendu du 3e colloque de la revue *Nouvelles pratiques sociales*, tenu le 13 mars 1997 au Pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal sur le thème de : *L'économie sociale et les services sociaux et de santé : enjeux et perspectives.*

En plus de fournir une occasion de s'informer sur cette réalité à la fois ancienne et nouvelle de l'économie sociale et sur la façon dont elle évolue dans le champ du sociosanitaire et du social en général, le colloque NPS 1997 permettra d'explorer les enjeux que ces nouvelles pratiques soulèvent pour l'emploi dans le réseau public et en particulier pour les femmes et pour les communautés locales. On y discutera enfin des conditions requises, et de la faisabilité de celles-ci, pour que l'économie sociale puisse contribuer au développement d'un nouveau contrat social, plutôt que de constituer un faire-valoir des politiques néolibérales[1].

Il s'agissait là d'un ambitieux programme pour un colloque d'une seule journée où se sont retrouvés quelques centaines de participants, venus de tous les horizons de l'intervention sociale au Québec. Mais qu'ils aient été du monde communautaire, coopératif, syndical ou du réseau sociosanitaire étatique, c'est avec un enthousiasme manifeste qu'ils ont répondu, sous différents registres, à ce défi auquel ils étaient conviés.

1. Extrait du formulaire de présentation et d'inscription du Colloque NPS, 1997.

Accueillies en début de journée par M. Jean-François Léonard, vice-recteur au partenariat et aux affaires externes de l'UQAM, les personnes présentes ont rapidement été plongées au cœur de la question lorsque ce dernier a évoqué d'entrée de jeu l'importance *des partenariats dans une chaîne de solidarité* comme outil de développement de modalités inédites d'intervention en prise sur la société et les problèmes sociaux émergents. Pour M. Léonard, l'économie sociale se situe directement dans le champ de ces nouvelles modalités tout en faisant intervenir l'expertise des sciences humaines et sociales.

En conférence d'ouverture de la première séance de la journée, présidée par M^me^ Linda Vallée[2] , nous avons eu le loisir d'entendre (et de lire[3]) les points de vue convergents de M^me^ Diane Lemieux[4] et de M. Yves Vaillancourt [5] sur l'état de la situation et des enjeux que soulève l'économie sociale, précédés d'un énoncé sur les diverses perceptions de l'économie sociale qui diffèrent, ou se caractérisent, suivant les fenêtres par lesquelles on l'appréhende.

Ainsi, pour M^me^ Lemieux, le lieu à partir duquel on examine l'économie sociale colore la lecture que l'on en a. En effet, que ces espaces de perception soient ceux du monde patronal, du mouvement communautaire ou qu'ils s'inscrivent sous le prisme d'un projet étatique, deux grandes lectures de l'économie sociale prédominent : elle devient un sous-produit du courant néolibéral pour les uns et un mode d'emploi défini pour ceux qui la combattent. Voilà ce qui explique que tant de forces vives s'agitent autour de l'économie sociale et le soudain intérêt des décideurs de tout acabit pour cette dernière.

Quoi qu'il en soit, pour M. Vaillancourt, on doit d'abord être soucieux de la jonction entre la recherche et les organismes qui décident d'emprunter cette voie afin de développer une vision tendant à réconcilier l'économie et le social. Pour ce dernier, l'économie sociale devient un passage obligé qui, au-delà des obstacles juridiques, conduit à une authentique démocratisation parce que l'économie sociale porte en elle les germes d'une culture de solidarité et de partage des valeurs et des principes qui réunissent à nouveau travailleurs, usagers des services et l'ensemble de la société civile. Il faudra être attentif, par ailleurs, à ne pas « ghettoïser » l'économie sociale, mais au contraire s'efforcer de la

2. Organisatrice communautaire au CLSC Jean-Olivier-Chénier et membre de l'équipe technique du Groupe de travail sur l'économie sociale.
3. Notes pour la conférence d'ouverture faite au colloque NPS du 13 mars 1997 (version du 12 mars).
4. Présidente du Conseil du statut de la femme.
5. Professeur au Département de travail social (UQAM) et directeur de la Revue NPS.

rendre perméable aux autres agents économiques et sociaux afin qu'elle devienne exportatrice de cette culture démocratique, celle-ci permettant le cas échéant le déploiement d'une nouvelle cohésion sociale.

Voilà résumé le contenu de la conférence d'ouverture sur lequel M^me^ Danielle Fournier[6] et M. Yves Nantel[7] auront eu à réagir en qualité d'analystes.

Pour la première, l'économie sociale est une opportunité formidable pour enfin reconnaître le travail invisible des femmes. Toutefois, le véritable défi à relever pour l'économie sociale réside dans la revalorisation de certains types de tâches encore dévolues quasi exclusivement aux femmes, notamment dans le domaine de l'aide domestique. Bien que l'économie sociale représente un gisement d'emplois particulièrement fertile pour les femmes, elle doit se concevoir comme un lieu de mixité soucieux de contrer les dangers d'enfermement du travail féminin.

M. Nantel, quant à lui, croit que l'économie sociale s'offre à nous comme une autre solution à la crise de l'emploi, mais pas une solution en attendant, ni une variante des mesures d'employabilité. On doit construire l'économie sociale sur des bases solides et permanentes. Son leadership doit demeurer sous la responsabilité des services et organisations communautaires déjà porteurs de larges pans de sa culture. En outre, il est primordial d'assurer l'équilibre de ses objectifs. L'objectif social vise à satisfaire les besoins des personnes, des collectivités tout en protégeant l'environnement alors que l'objectif économique tend à créer des emplois valorisants, à salaires décents. Enfin, l'objectif politique est de redonner du pouvoir aux salariés et aux communautés au sein de structures démocratiques.

Par ailleurs, il faut développer la capacité des organismes communautaires à défendre régionalement et localement leur vision de l'économie sociale. Tout cela exige une entente sur des positions communes de façon à assurer leur défense au sein des différentes structures partenariales.

Un des moments forts de cette première séance fut le témoignage de trois panélistes qui réagirent à partir d'une expérimentation terrain de l'économie sociale à travers des modèles différents d'activités d'utilité sociale. Il s'agissait de M. Jacques Blain, directeur général de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie, de M. Marc De Koninck, organisateur communautaire au CLSC Basse-Ville–Limoilou, et

6. Professeure à l'École de service social, Université de Montréal et présidente de Relais-Femmes.
7. Agent de développement du Regroupement des organismes communautaires des Laurentides.

de M^me^ Claudette Pitre-Robin, présidente de Concertation interrégionale des garderies du Québec. À tour de rôle et avec une rigueur ne servant pas à masquer certains états d'âme, les panélistes nous ont fait part de leur vécu à implanter dans leur sphère respective les principes de l'économie sociale.

Pour l'un, il s'agissait de s'approprier un processus décisionnel tout en mettant en place des principes de justice sociale auxquels les membres d'une coopérative adhéraient. Donc une occasion de faire place aux valeurs personnelles et collectives et de rapprocher l'usager de la prise de décisions le concernant. L'objectif de rentabilité constituait un enjeu de premier plan puisqu'elle procure l'indépendance et que celle-ci engendre des liens réels de partenariat. Son mot d'ordre : passer à l'action sans attendre la situation idéale.

Pour l'autre, dans le domaine de l'aide domestique, « Le rêve de Diane et les projets d'Albertine », l'option était de tirer le monde qui évoluait dans ce domaine vers le haut, tant au regard des salaires et des conditions de travail que de la valorisation que stimule une qualité de services où le monde, travailleurs et usagers, sont au centre du projet.

Dans le dernier cas, on rapporta un exemple d'appropriation étatique d'un projet d'économie sociale concernant la mise sur pied de Centres de la petite enfance dont le but consistait à développer des actions intégrées de services à la petite enfance en tenant compte des besoins diversifiés des familles et des principes interventionnels de différents milieux de pratique. Les instigateurs de ce projet ont été dépossédés de leur initiative par une récupération politico-bureaucratique (Office des services de garde) des principes moteurs supportant une entreprise où les acteurs avaient investi une somme considérable d'énergie. « Ils veulent tout décider [les fonctionnaires], mais que l'on reste autonome parce que ça coûte moins cher. »

Ce témoignage aura suscité énormément de réactions en plénière et une prise de conscience des incontournables enjeux politiques qui sous-tendent le développement et l'organisation de l'économie sociale et de la vigilance qu'il faut exercer dans la mise en place de ses paramètres.

> La recherche doit aussi servir de tremplin pour les pratiques qui se développent. Les décisions qui ont pour objet de « diriger » l'économie sociale dans un sens ou dans l'autre doivent se baser non pas sur l'air du temps, sur les pressions des uns et des autres, mais bien sur les pratiques qui évoluent sur le terrain[8].

8. Diane Lemieux et Yves Vaillancourt. *L'économie sociale et la transformation du réseau des services sociaux et de santé : définitions, état de la situation et enjeux*. Notes pour la conférence d'ouverture faite au colloque NPS du 13 mars 1997 (version du 12 mars 1997).

Des commentaires ajoutés en fin de plénière précisent que l'économie sociale doit être structurée non seulement par l'offre, mais par le bas avec l'*empowerment* des mouvements populaires, coopératifs, associatifs et syndicaux. Par contre, cet *empowerment* pourra être neutralisé si une partie des forces progressistes fait barrage par peur de l'économie sociale ou si l'on en travestit les objectifs. Cependant, la force de l'idéologie (démocratique) et le besoin de solutions devraient l'emporter sur les résistances « naturelles » (et mal définies) au développement de l'économie sociale.

ACTE DEUX DU COLLOQUE

Deuxième séance

C'est avec diligence que M. Clément Mercier[9], présidant la deuxième partie du colloque, nous présenta le principal conférencier de l'après-midi, M. Jean-Louis Laville[10], sociologue au CNRS.

Ce dernier, après avoir esquissé la toile de fond de la rupture et de la mutation actuelle des services sociaux dans les pays européens en évoquant la fin d'une solidarité indexée sur la croissance des sociétés salariales nationales de consommation et de protection sociale par l'avènement, pour ces sociétés, d'une croissance faible, durable, attribuable à un contexte structurel, nous propose un nouveau modèle de *services de proximité*, relevant de *services relationnels* dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, les services domestiques et l'environnement.

Partant de l'évidence que les industries et les services standardisables, dans la foulée de la mondialisation, ne créent plus d'emplois notamment à cause du développement technologique, il n'en constate pas moins qu'*il existe un ensemble de besoins non satisfaits d'un côté et, de l'autre, un nombre important de chômeurs*[11], il lui semble alors logique de promouvoir les possibilités d'insertion dans des services répondant à de nouvelles demandes.

Mais comment faire en sorte que l'offre et la demande se rencontrent et surtout comment « solvabiliser » cette occurrence ? De même que l'intervention redistributive de l'État ne suffit plus, ainsi il n'est plus

9. Professeur au Département de service social, Université de Sherbrooke et membre du comité de rédaction de NPS.

10. Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA), CNRS, Paris.

11. J.-L. Laville (1997). Services de proximité : la construction sociale d'un champ d'activités économiques, LAREPPS, UQAM.

possible pour les intervenants sociaux de faire essentiellement du social et ces derniers doivent s'engager de plain-pied dans l'économique en échafaudant des services de proximité relationnels et en créant un nouveau paysage de marché.

Il s'agit d'un espace public de proximité, réfléchi à partir de dialogues locaux sur les besoins de services et non d'une vision monétariste (marchande) des besoins. Cet espace se définira dans un processus d'échange et d'élaboration collective dans le respect de l'intégrité des usagers. En d'autres termes, il faut procéder autrement au niveau de la production de services par l'articulation de l'offre et des services à travers une réflexion collective.

La solvabilisation se pense en termes de partenariat dans une combinaison durable entre les ressources (marchandes, non marchandes et non monétaires).

> Il conviendra de sortir des « petits boulots » au profit d'une offre industrielle, seule capable d'apporter l'innovation, la sécurité, la reproductibilité et l'homogénéité qui sont, de l'avis général, les principales attentes à l'égard de la qualité de « services » à la personne. Le succès dépend du « professionnalisme du comportement », c'est-à-dire de « compétences comportementales et relationnelles » que les entreprises de services ont su identifier, développer et qu'elles sont en mesure d'enseigner [...][12].

Il faut cependant réfléchir sur les limites historiques de l'économie sociale : vision de la démocratie économique en termes de propriété collective, division du travail se réintroduisant à tous les jours, concurrence dommageable à cause de la dimension territoriale, nécessité d'échange et de regroupement, dimension politique de l'action.

L'idéal est de tendre vers une économie plurielle qui, à la longue, pourrait permettre la déconstruction du fonctionnement actuel de l'économie de marché. L'économie sociale peut participer d'un nouveau contrat social mais ne peut pas suffire à en fournir toutes les clés.

Cette conférence a évidemment suscité des réactions directement proportionnelles en qualité de la part de M^me^ Lorraine Guay du regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec et de M. François Lamarche de la CSN.

Pour la première, l'économie sociale et les services de proximité n'ont pas pour fonction de générer des biens et des services mais du sens à notre monde social. Nous ne voulons pas produire des clients,

12. *Ibid.*

des usagers, des bénéficiaires, mais des citoyens libres, responsables et critiques. Il en va de l'intérêt public sans que nous soyons dans le système public étatique.

Il faut créer des espaces publics organisés de débats et faire un travail sur la notion de citoyenneté. Il faut replanter la question du rôle de l'État et la façon dont les besoins sont identifiés par une communauté. Cela est au cœur de la contestation de la planification technocratique.

Il faut en finir une fois pour toutes avec les politiques gouvernementales qui sont exclusivement axées sur le traitement social du chômage (*workfare*) et l'économie sociale doit être un point de ralliement. Pour M^me^ Guay, il est temps de repolitiser le débat et de revoir la plateforme politique pour sortir de nos logiques sectorielles et aller jusqu'à créer des espaces de dialogues internationaux où nous pourrions remettre en question les institutions internationales dominantes. De plus, le secteur privé marchand à but lucratif devrait être complètement exclu du social parce que incapable de construire du sens et de la socialité.

Pour M. Lamarche, les syndicats ne tueront pas l'économie sociale, comme plusieurs l'appréhendent, pas plus que le mouvement communautaire n'a fait disparaître le secteur public. La crise de l'emploi relève d'une crise du social et il faut recomposer les liens de solidarité dans les communautés.

L'économie sociale permet de préciser un nouveau mode d'intervention dans lequel l'État, les acteurs et les groupes sociaux, à travers différents niveaux et différents espaces, apportent leur contribution à la question de l'emploi, au problème d'insertion et, plus largement, à la lutte contre les inégalités, contre la pauvreté et à la recomposition des liens sociaux. Il faut, par ailleurs, se hâter parce que l'économie marchande, à partir des É.-U., est de plus en plus présente dans le secteur des services de soins et d'aide à domicile et s'apprête à combler le vide d'une demande sur laquelle nous agissons peu pour toutes sortes de raisons dont notre peur de s'engager n'est pas la moindre.

L'allocution de clôture du colloque fut prononcée par M^me^ Nancy Neamtan[13] avec une force de conviction laissant présager une vitalité accrue pour l'économie sociale bien qu'elle soit une réalité du paysage socio-économique québécois depuis une centaine d'années et que ses

13. Directrice générale du Regroupement pour la relance économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO) et présidente du Groupe de travail sur l'économie sociale, Chantier de l'économie et de l'emploi. Le texte de l'allocution de clôture du colloque sera publié dans le prochain numéro de la revue *Nouvelles pratiques sociales* (automne 1997).

interventions aient été le lieu d'émergence de nos plus grandes réussites collectives.

L'économie sociale nous permet d'être proactif, d'innover et d'apprendre de nos erreurs et nous sort de la mentalité de programme pour mettre en place un mode de développement qui mobilise au maximum les forces vives du Québec autour de nouvelles pistes d'action.

Même si elle ne constitue pas en soi un projet de société, elle suggère néanmoins une autre façon de faire du développement. Elle fait appel à notre créativité et à notre volonté de répondre aux besoins sociaux de nos milieux. Elle suscite notre adhésion à des valeurs de solidarité et de démocratie et stimule notre capacité d'entreprendre.

Cependant, nous devons apprendre à manipuler un certain nombre d'outils économiques et financiers afin de les adapter à nos fins et à nos objectifs. En bout de piste, elle précisera que :

> Si on croit que les solutions d'avenir passent nécessairement à la fois par une société civile organisée, engagée et en mouvement, par un État dynamique pro-actif et connecté sur les réalités quotidiennes de sa population. Si on croit que le renouvellement de la démocratie passe nécessairement par la réappropriation par la population, incluant les plus marginalisés, de leur propre développement individuel et collectif. L'économie sociale peut et doit se retrouver au carrefour de ces solutions.

* * *

Certains des participants de ce colloque auront eu l'occasion, lors des plénières, soit de questionner conférenciers et analystes sur certains aspects de l'économie sociale, soit d'apporter des commentaires et des témoignages eu égard à leur propre vécu dans un secteur d'activité économique qui s'enrichit de plus en plus d'expérimentations nouvelles soutenues notamment par le Groupe de travail sur l'économie sociale.

Plusieurs d'entre eux ont manifesté leur satisfaction de voir l'économie sociale devenir autre chose qu'un cadre conceptuel où les experts, universitaires ou autres, se « chicanent » sur ses aspects théoriques.

Les actions déjà entreprises doivent être soutenues et les milieux communautaires et coopératifs doivent prendre les devants dans le développement de l'économie sociale au Québec afin de ne pas rater l'occasion historique que nous offre le contexte actuel de crise, de renouveler et de renforcer nos assises démocratiques, non seulement dans les espaces d'actions et de pratiques sociales, mais aussi à l'intérieur d'une société civile qui se cherche de nouvelles voies de cohésion et un contrat social qui soit différent de ce que nous offrent les tendances néolibérales prégnantes.

Bibliographie

LEMIEUX, D. et Y. VAILLANCOURT (1997). *L'économie sociale et la transformation du réseau des services sociaux et de santé : définitions, état de la situation et enjeux.* Notes pour la conférence d'ouverture faite au colloque NPS du 13 mars 1997 (version du 12 mars 1997), LAREPPS, UQAM.

LAVILLE, J.-L. (1997). *Services de proximité : la construction sociale d'un champ d'activités économiques*, LAREPPS, UQAM.